

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

BÉBÉ MORT NOYÉ DANS UN BAIN  
LE CAUCHEMAR

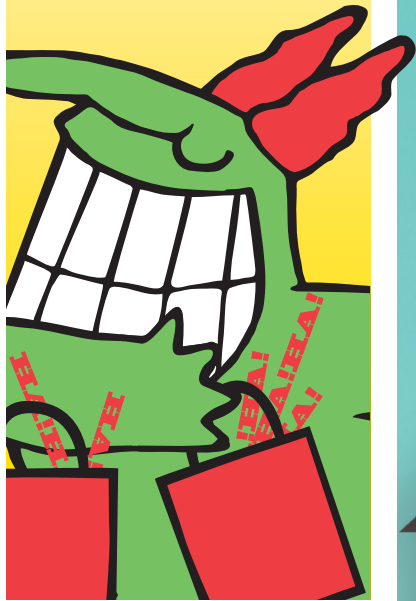
HUGO MEUNIER PAGE A12

## RIRE

### MONTRÉAL, LA VILLE À GAGS

Un congrès sur l'humour est pris très au sérieux par les Américains.

NATHAËLLE MORISSETTE  
RIRE PAGE 3



## IMMOBILIER

# RETOUR À LA NORMALE

Les offres multiples et la surenchère du printemps dernier font place à des pancartes « prix réduit » devant plusieurs maisons à vendre à Montréal ces jours-ci. Une tendance qui témoigne d'un ralentissement bien réel du marché de la revente. Mais aussi des prix parfois exagérés exigés par des vendeurs.

MAXIME BERGERON LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

PRIX RÉDUIT

# MAISON À VENDRE



## TÉLÉVISION UNE PILULE DIFFICILE À AVALER

La nouvelle série *Prozac* fait le pari d'explorer la dépression.

ARTS ET SPECTACLES  
PAGE 9



Patrice Robitaille

## LES ALOUETTES REVIENNENT AU NID

Ils affrontent ce soir les Tiger-Cats, qui ont repris du mordant.

MIGUEL BUJOLD  
SPORTS PAGE 2

## INDUSTRIE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

# UNE LOI PLUS MUSCLÉE ENFIN EN VIGUEUR

Portier de bar, agent de sécurité, serrurier. Autant de métiers dont les critères d'embauche et les règles d'éthique étaient flous. Plus maintenant. Dès ce matin, une nouvelle loi assujettit plus de 30 000 travailleurs de l'industrie à des règles plus strictes que la loi précédente, qui visait surtout les agences spécialisées. **LE DOSSIER DE CATHERINE HANDFIELD PAGES A2 ET A3**

## LA TENSION MONTE À OKA

Une entreprise menace de lotir un terrain litigieux à Oka si le gouvernement n'intervient pas. Pure provocation, répliquent les Mohawks de Kanésatake. Une situation qui n'est pas sans rappeler une certaine crise d'il y a 20 ans. **LOUISE LEDUC PAGE A7**

## ACTUALITÉS

### LOCK-OUT AU PORT DE MONTRÉAL

#### « LE TEMPS PRESSE »

Ottawa a convoqué hier l'Association des employeurs maritimes et le syndicat des débardeurs devant le Conseil canadien des relations industrielles, samedi. En attendant, le Conseil du patronat appelle à une entente rapide, estimant que ses membres perdent des « millions » chaque jour.

PAUL JOURNET PAGE A5

### À 200 KM/H ET SANS PERMIS

Un chauffard de 26 ans a donné des sueurs froides aux automobilistes et aux policiers, hier, au cours d'une poursuite à plus de 200 km/h sur l'autoroute 40, dans l'est de Montréal. Compte rendu d'une poursuite qui aurait pu mal tourner.

HUGO MEUNIER  
PAGE A10

## EXPRESS LIBÉRAL

### CROCHET DE GAUCHE ET BIÈRE FROIDE

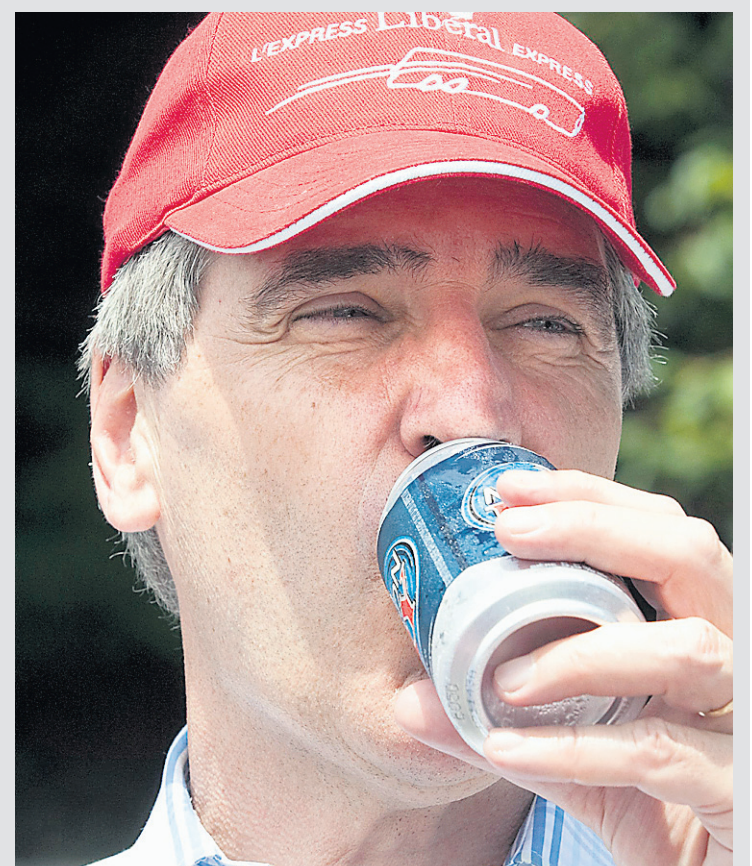


PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC

Le chef du parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, a lancé hier le volet québécois de sa tournée nationale, en faisant escale à Sainte-Marie-de-Beauce, puis à Québec. Il en a profité pour dévoiler un pan de sa stratégie électorale. Il affirme notamment miser sur l'écart entre les valeurs conservatrices et les valeurs québécoises, et la « fatigue » qu'il dit percevoir dans l'électorat face au Bloc québécois. Les ripostes ne se sont pas fait attendre. **PAGE A8**



L-V 6 21924 98765 1

### Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

À voir la classe dont Shell fait preuve dans le dossier de Montréal-Est, on peut conclure que ce n'est pas parce qu'on a une raffinerie qu'on est raffiné.

CBH Venez voir mon blogue! [cyberpresse.ca/laporte](http://cyberpresse.ca/laporte)



# Cavalía

Maintenant au QUARTIER DIX30

1.866.999.8111 • [cavalía.net](http://cavalía.net)

## UNE LOI PLUS MUSCLÉE ENTRE EN VIGUEUR



PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

La nouvelle Loi sur la sécurité privée entre en vigueur aujourd'hui. Elle assujettit les 30 000 ou 40 000 travailleurs de l'industrie à des règles beaucoup plus strictes que la loi précédente, qui datait de 1962. Les agents de sécurité, mais aussi les serruriers et les portiers, seront plus encadrés.

# LA SÉCURITÉ PRIVÉE

Québec serre la vis à l'industrie de la sécurité privée. De l'agent de sécurité au portier de bar en passant par le serrurier, tous les travailleurs devront désormais suivre des règles plus strictes. L'industrie s'en réjouit. Les agents déplorent les frais annuels. Et la police pourrait devoir cesser de commercialiser ses services.



CATHERINE HANDFIELD

Un portier de bar aux gros bras mais au dossier criminel bien garni; un agent de sécurité qui ne connaît rien à sa profession; un serrurier plus ou moins honnête... Avant, toutes ces personnes pouvaient travailler sans contrainte au Québec. Plus maintenant.

Quatre ans après son adoption à l'Assemblée nationale, c'est aujourd'hui que la nouvelle Loi sur la sécurité privée entre en vigueur dans son intégralité. Elle assujettit les 30 000 ou 40 000 travailleurs de l'industrie à des règles beaucoup plus strictes que la loi précédente, qui datait de 1962.

L'ancienne loi encadrait seulement les activités des détectives privés et des agents de sécurité qui travaillent pour des agences comme Garda, Kolossal ou Securitas. Aujourd'hui, toute l'industrie est visée: les agents de sécurité qui travaillent pour des entreprises privées ou publiques, les portiers, les installateurs de systèmes d'alarme, les conseillers en sécurité, les convoyeurs de valeurs et même les serruriers.

« C'est un changement majeur qui viendra professionnaliser et mieux encadrer l'industrie », indique M<sup>e</sup> Serge Roberge, directeur général du Bureau de la sécurité privée (BSP). Créé en 2006, le BSP est chargé de veiller à l'application de la loi et de ses règlements.

Tous les travailleurs et les agences assujettis à la nouvelle loi devront obtenir un permis du Bureau de la sécurité pri-

vue. À partir d'aujourd'hui, ils ont six mois pour ce faire, précise M<sup>e</sup> Roberge.

Pour être admissibles, les candidats ne pourront avoir d'antécédents criminels en lien avec leur profession, à moins d'avoir obtenu un pardon. Et s'ils n'ont pas assez d'expérience, ils devront suivre une formation de 70 à 135 heures.

Comme les policiers, les travailleurs qui obtiendront leur permis devront observer des normes de comportement, explique Serge Roberge. « Si un citoyen demande à un agent

permis, il est passible d'amendes de 500\$ à 10 000\$.

### L'industrie se réjouit

Les acteurs de l'industrie ont salué hier l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, qui aura selon eux un impact positif sur la reconnaissance des emplois du domaine de la sécurité privée.

« Certaines personnes voyaient encore le métier d'agent de sécurité comme un travail que l'on fait en attendant, souligne Lynda Vachon, présidente de l'Association québécoise de l'industrie de

souligne-t-elle. Le nombre d'agents est passé de 20 000 en 2004 à 27 000 aujourd'hui, selon le BSP.

La nouvelle loi pourrait également améliorer l'image des portiers, selon Renaud Poulin, président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec. Les candidats qui ont des antécédents en matière de violence ou de crime organisé ne pourront obtenir de permis.

« Dans les années passées, des gens ont perdu la vie dans certains accidents impliquant des portiers, rappelle M. Poulin. Depuis, les propriétaires forment mieux leurs employés, mais certains d'entre eux engagent encore des personnes pour leur taille et leur force, quasiment le bagarreur du coin. »

Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail, voit lui aussi d'un bon œil la nouvelle loi. Plusieurs de ses membres engagent des gardiens de sécurité qui, jusqu'à aujourd'hui, n'étaient assujettis à aucun cadre législatif.

« Nous avons espoir que la nouvelle loi améliore la qualité des services et le professionnalisme des agents », dit-il.

« Certaines personnes voyaient encore le métier d'agent de sécurité comme un travail que l'on fait en attendant. Or, la nouvelle loi reconnaît notre métier, elle lui donne ses lettres de noblesse. » — Lynda Vachon, présidente de l'Association québécoise de l'industrie de

de s'identifier, il aura l'obligation de le faire, explique-t-il. Le citoyen qui s'estime maltraité pourra porter plainte auprès du Bureau de la sécurité privée. »

Le BSP aura également un pouvoir d'investigation, souligne M<sup>e</sup> Roberge. Si un agent se fait prendre à travailler sans

la sécurité. Or, la nouvelle loi reconnaît notre métier, elle lui donne ses lettres de noblesse. »

Selon M<sup>me</sup> Vachon, la loi de 1962 n'était plus du tout adaptée à la réalité. L'industrie de la sécurité a grandement évolué et elle est de plus en plus présente dans notre société,

### SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 10
Astrologie du jour	SPORTS 6
Décès	AFFAIRES 9
Forum	A 13
Horaire télévision	ARTS 8
Loterie	A 12
Monde	A 11 et 12
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 8
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	SPORTS 6

### Météo

Nuageux avec percées de soleil en matinée, maximum 26, minimum 17. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)

## UNE LOI EN TROIS PHASES

L'Assemblée nationale a adopté la Loi sur la sécurité privée le 14 juin 2006 dans le but de « renforcer la protection du public en rehaussant la professionnalisation de l'industrie ». La loi est entrée en vigueur en trois phases. En septembre 2006, le Bureau de la sécurité privée a été mis sur pied; en mars 2010, les dispositions concernant les agences sont entrées en vigueur. Aujourd'hui, pour la troisième phase, tous les articles de la loi entrent en vigueur.

— Catherine Handfield



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Comme les policiers, les travailleurs qui obtiendront leur permis devront observer des normes de comportement, sous peine d'amendes.

# UNE LOI PLUS MUSCLÉE ENTRE EN VIGUEUR



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Tous les travailleurs et les agences assujettis à la nouvelle loi devront obtenir un permis du Bureau de la sécurité privée. Pour être admissibles, les candidats ne pourront avoir d'antécédents criminels en lien avec leur profession, à moins d'avoir obtenu un pardon. Et s'ils n'ont pas assez d'expérience, ils devront suivre une formation de 70 à 135 heures.

## MIEUX ENCADRÉE

1,5 milliard

Chiffre d'affaires annuel de l'industrie de la sécurité privée au Québec en 2006

De 30 000  
à 40 000

Nombre de travailleurs dans l'industrie de la sécurité privée au Québec

15%

Croissance annuelle dans certains secteurs de l'industrie

1962

Date du dernier cadre législatif pour la sécurité privée

Source: Bureau de la sécurité privée

### HAUSSE DES FRAIS

Le syndicat des Métallos de la FTQ, qui représente 12 000 agents de sécurité, déplore la hausse des frais pour obtenir un permis de travail. « Il y a beaucoup de colère et d'incompréhension chez nos membres », indique Dominic Lemieux, représentant du syndicat. Auparavant, les agents de sécurité qui étaient membres d'une agence devaient payer 36 \$ par année à la Sûreté du Québec pour obtenir leur permis. Aujourd'hui, les frais moyens qu'ils doivent payer ont augmenté à 100 \$ par année (140 \$ la première année et 80 \$ les deux suivantes, taxes en sus). « La nouvelle loi, c'est bien, mais ça va avoir un prix à la prochaine négociation », avertit M. Lemieux. Les agences de sécurité comme Garda doivent payer 2400 \$ par année et des frais de 102 \$ pour chaque administrateur.

- Catherine Handfield



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Selon la nouvelle loi, les policiers ne peuvent obtenir de permis d'agent. Ils n'ont donc pas le droit de commercialiser leurs services. Le même problème se pose pour les cadets.

## LE SPVM PEUT-IL COMMERCIALISER SES SERVICES?

CATHERINE HANDFIELD

En vertu de la Loi sur la sécurité privée, les corps de police ne devraient plus avoir le droit de commercialiser leurs services, selon M<sup>e</sup> Serge Roberge, directeur général du Bureau de la sécurité privée (BSP), chargé de faire appliquer la nouvelle loi.

« Lorsque le Bureau aura les pleins pouvoirs, il pourra intervenir en ce sens afin de faire respecter la loi », a indiqué hier M<sup>e</sup> Roberge.

Depuis 12 ans, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) vend certains services pour s'autofinancer. La commercialisation lui rapporte de 3 à 4 millions par année, sur un budget annuel de 600 millions.

La police offre des services de circulation, d'escorte à moto et de surveillance supplémentaire de commerce. On propose également des formations et certains services d'enquête.

L'hiver dernier, la direction du SPVM a annoncé son intention d'intensifier la commercialisation de ses services pour atténuer l'effet des compressions budgétaires qui lui ont été imposées. Cela a suscité une levée de boucliers chez les acteurs de la sécurité privée, qui voient là une concurrence déloyale.

Or, d'un point de vue juridique, la loi qui entre en vigueur aujourd'hui pourrait leur donner raison.

En effet, le Bureau de la sécurité privée considère que la police s'adonne à des activités de sécurité privée en

commercialisant certains services. Or, en vertu de la nouvelle loi, les agents de la paix ne peuvent obtenir de permis d'agent. Ils n'ont donc pas le droit d'offrir ce genre de service.

Le problème se pose également pour la question des cadets, qui sont nombreux à régler la circulation. La nouvelle loi ne permet pas aux corps de police d'obtenir le statut d'agence de sécurité.

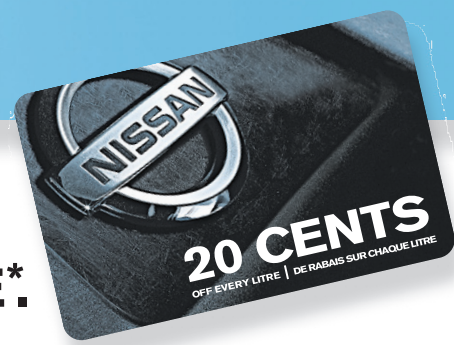
Le printemps dernier, Serge Roberge a écrit au ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, pour lui signaler l'existence de ce « flou juridique ». L'Association québécoise de l'industrie de la sécurité a elle aussi écrit au ministre pour lui demander de prendre position sur la question.

La police de Montréal, elle, interprète la nouvelle loi d'une tout autre manière. « Nous allons demander à notre contentieux d'étudier la loi pour voir si nous devons adapter certaines choses, a dit Gino Dubé, commandant à la section du développement des affaires du SPVM. Mais d'emblée, lorsque les policiers font des activités de commercialisation, ils travaillent à titre de policiers, et non à titre d'agents de sécurité. »

Le cabinet du ministre Dupuis n'a pas voulu se prononcer, hier, mais on dit « suivre la situation de près ». « On va essayer de s'assurer d'une collaboration et d'une complémentarité des services entre les intervenants de la sécurité publique et ceux de la sécurité privée », a déclaré la porte-parole Marie-Michelle Lacasse.



# ROULEZ SUR LE BRAS DU GROS BON SENS



## 20¢ DE RABAIS SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE\*

### VERSA à hayon 1.8 S 2010

À L'ACHAT  
Prix de vente

**15 598\$<sup>+</sup>**

FINANCEMENT

**0%** jusqu'à 60 mois\*\*

NOUVEAU PRIX

**TOUT COMPRIS**

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES\*  
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 7,9 L • AUTOROUTE 6,3 L



Versa à hayon 1.8 SL illustrée

**ENSEMBLE SPORT SANS FRAIS**  
SUR LA SENTRA SE-R 2010\*

- UNE VALEUR DE 1 400 \$
- Toit ouvrant vitré électrique
- Sonorisation Rockford Fosgate
- 8 haut-parleurs
- Radio par satellite XM<sup>HD</sup>



### SENTRA 2.0 2010 redessinée

NOUVEAU PRIX

**TOUT COMPRIS**

À L'ACHAT  
Prix de vente

**16 598\$<sup>+</sup>**

FINANCEMENT

**0%** jusqu'à 60 mois\*\*

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2000 LITRES\*  
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 8,4 L • AUTOROUTE 6,4 L



Sentra SE-R illustrée

### ALTIMA 2.5 S 2010 redessinée

À L'ACHAT  
Prix de vente

**25 413\$<sup>+</sup>**

FINANCEMENT

**0%** jusqu'à 60 mois\*\*

NOUVEAU PRIX

**TOUT COMPRIS**

ÉCONOMISEZ 20 CENTS LE LITRE JUSQU'À 2500 LITRES\*  
CONSOMMATION/100 KM • VILLE 9,8 L • AUTOROUTE 6,2 L



Altima 3.5 SR illustrée



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE\*\* [nissan.ca](http://nissan.ca)

**DÉCOUVRIR** un nouveau sens

\*Louez ou achetez un/une nouvelle Versa à hayon, Sentra, Rogue, berline Altima (excluant l'Altima hybride), coupé Altima, Maxima, Murano, X-Terra, Pathfinder, Frontier ou Titan 2010 entre le 1er juillet et le 31 août 2010 et économisez 20 cents le litre avec la carte Prix Préférentiel, jusqu'à concurrence de 3000 litres d'essence, dans les stations Petro-Canada™ participantes à travers le Canada ou dans les stations North Atlantic Petroleum de Terre-Neuve. 2000 litres sur la Versa à hayon, la Sentra et le Rogue; 2500 litres sur les berlines Altima (excluant l'Altima hybride), le coupé Altima, la Maxima et le Murano; 3000 litres sur le Xterra, Pathfinder, Frontier et Titan. La Carte Prix Préférentiel Nissan sera activée au cours des 72 heures suivant l'achat ou la location d'un nouveau véhicule Nissan éligible. \* Prix de vente à partir de 15 598 \$ pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00) / 16 598 \$ pour la Versa à hayon 1.8 SL 2010 telle qu'illustrée (B5RG50 AA00) / 16 598 \$ pour la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) / 23 298 \$ pour la Sentra SE-R 2010 telle qu'illustrée (C4SG10 RR00) / 25 413 \$ pour la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (T4RG50 AA00) / 27 028 \$ pour la berline Altima 3.5 SR transmission CVT telle qu'illustrée (T4SG10 AA00). Taxes, immatriculation et assurance en sus. \*\* 0% de financement à l'achat, jusqu'à 60 mois disponible pour les modèles neufs de la Versa, de la Versa à hayon et de l'Altima (excluant le coupé et l'hybride) 2010. Exemple de financement pour la Versa à hayon 1.8 S 2010 (B5LG50 AA00), la Sentra 2.0 2010 à transmission manuelle (C4LG50 AA00) et la berline Altima 2.5 S 2010 à transmission manuelle (T4RG50 AA00): basé sur un prix de vente de 15 598 \$ / 16 598 \$ / 25 413 \$ à un taux de crédit de 0%/0%/0% sur 60/60/60 mois représente une mensualité de 259,97 \$ / 276,63 \$ / 423,55 \$ avec 0 \$/0 \$/0 \$ de comptant initial. Frais de crédit de 0 \$/0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 15 598 \$ / 16 598 \$ / 25 413 \$. 1. Pour profiter de l'ensemble sport sans frais, l'achat de l'Ensemble Tech est obligatoire (700 \$). \* + \*\*, 1. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes, immatriculation et assurance en sus et seront exigées à la livraison. Les offres de location/financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis et ne peuvent pas être jumelés à aucune autre offre. Les prix incluent le rabais du fabricant. La radio par satellite XMMD est offerte dans les 10 provinces canadiennes et dans les 48 états contigus des États-Unis. Un abonnement mensuel de base est requis et vendu séparément après une période d'essai, selon l'entente de service accessible en ligne à [xmradio.ca](http://xmradio.ca). Les frais et la programmation peuvent faire l'objet de changements. © 2009 XM Satellite Radio Inc. La marque XM et les logos s'y rattachant sont des marques de commerce déposées de XM Satellite Radio Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. \* Estimation de la consommation de carburant, le kilométrage réel peut varier selon les conditions de conduite. À utiliser à titre comparatif seulement. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

LOCK-OUT AU PORT DE MONTRÉAL

# Ottawa s'en mêle

PAUL JOURNET

La ministre fédérale du Travail, Lisa Raitt, a convoqué l'Association des employeurs maritimes et le syndicat des débardeurs du Port de Montréal devant le Conseil canadien des relations industrielles, samedi prochain.

En attendant, les deux parties se rencontreront ce matin à 9h30 pour la première fois depuis le début du lock-out, dimanche dernier. La convention collective est échue depuis décembre 2008.

«On pense que l'employeur a décrété un lock-out pour forcer le gouvernement à intervenir, peut-être avec une loi d'exception.»

– Michel Murray, porte-parole du Syndicat des débardeurs

La ministre Raitt semble avoir entendu le Conseil du patronat du Québec (CPQ), qui lui a demandé hier d'exiger l'arrêt des moyens de pression. «Notre premier objectif, c'est que les parties trouvent une

solution, a indiqué son président, Yves-Thomas Dorval. Mais si c'est impossible, la ministre devrait trouver une façon de forcer la reprise des activités.»

La ministre du Travail a expliqué dans un communiqué que le gouvernement doit «s'assurer que la santé et la sécurité des Canadiens ne sont pas menacées». Le syndicat, pour sa part, se montre méfiant: «Depuis le début, on dit que le conflit ressemble à une pièce de théâtre, a dit le porte-parole, Michel Murray. On pense que l'employeur a

décrété un lock-out pour forcer le gouvernement à intervenir, peut-être avec une loi d'exception.»

Le CPQ dit ne pas privilégier le recours à une loi d'exception, sans toutefois s'y



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Yves-Thomas Dorval, président du Conseil du patronat du Québec, estime que les pertes quotidiennes de ses membres se chiffrent «en millions» en raison du lock-out au port de Montréal.

opposer. Selon M. Dorval, il y a urgence. «Le temps presse, a-t-il lancé en conférence de presse. Pour nous, ce n'est pas une question de semaines, c'est une question de jours ou même d'heures.»

Il estime que les pertes quotidiennes de ses membres se chiffrent «en millions». Le port de Montréal est le deuxième en importance au pays. Environ 90% des importations québécoises y transitent. Plusieurs entreprises disent déjà souffrir du conflit. AbitibiBowater, qui espère sortir de la protection des tribunaux l'automne prochain, juge la situation «très préoccupante». «On n'avait pas besoin de cela, a dit son porte-parole, Jean-Philippe Côté.

Si ça se prolonge, on pourrait devoir fermer des usines, avec les mises à pied que ça implique. Mais j'insiste, nous n'en sommes pas encore là.»

**Inquiétude chez Cascades**

Du côté de Cascades, on attend une machine, bloquée au port, pour poursuivre un projet de 25 millions de dollars dans lequel 8 millions sont déjà investis. Les travaux doivent commencer au début du mois d'août pour une mise en marche l'hiver prochain. «Si la pièce maîtresse n'est pas acheminée à temps, tout devra être retardé», a déploré le vice-président aux communications et affaires publiques de Cascades, Hubert Bolduc.

Les PME sont aussi touchées. Dutil, importateur et distributeur de parfums, attend son nouvel arrivage, coincé au port. «Cela pourrait retarder nos lancements», s'inquiète le président de l'entreprise de 35 employés, Alain Quintal. Il craint de perdre plus de 100 000\$ par semaine en ventes.

L'Association des employeurs maritimes (AEM) confirme qu'elle aurait le droit d'employer des briseurs de grève. «Mais ça ne figure pas dans nos plans», a assuré son porte-parole, Gilles Corriveau. Il faudrait au moins 120 heures pour former un nouvel employé.

La ministre Raitt a refusé de nous accorder un entretien.

RÉGIE DU BÂTIMENT

## Pas assez d'inspecteurs?

ANABELLE NICOU

Les inspections de la Régie du bâtiment ont diminué de 44% entre 2004 et 2009, selon le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), qui s'inquiète aussi de l'absence, parmi le personnel de la Régie, d'inspecteurs spécialisés des ascenseurs et des installations au gaz.

D'après le SFPQ, le nombre d'inspections est passé de 55 300 en 2003 à 13 500 en 2008. Ce n'est pas la première fois que le SFPQ tire la sonnette d'alarme sur ce dossier. L'an dernier, l'effondrement de deux bâtiments et la chute d'une dalle de béton avaient poussé le syndicat à recommander que l'on fasse davantage d'inspections.

La dénonciation avait porté ses fruits puisque la Régie a

embauché 21 inspecteurs supplémentaires l'automne dernier. Les inspections ont depuis augmenté de 30%, selon la Régie. Toutefois, quatre nouveaux inspecteurs ont déjà quitté leurs fonctions et n'ont toujours pas été remplacés, regrette la présidente du SFPQ.

«La mission même de la Régie, c'est la sécurité du public. Jamais la Régie ne va remettre la sécurité en cause par ses actions», répond Sylvain Lamothe, porte-parole de la Régie du bâtiment. Selon lui, 19 inspecteurs sont spécialisés en ascenseurs et en installations au gaz.

Le SFPQ s'interroge toutefois sur la fin des inspections automatiques, à la fin des années 90. «La mission de la Régie est-elle remplie? demande Lucie Martineau, présidente du syndicat. On a beau avoir

de belles normes et de belles lois au Québec, si on n'a pas de mécanisme pour s'assurer qu'on va les appliquer, est-ce qu'on met en danger la sécurité des citoyens?»

«On demande à la Régie de ne plus se limiter aux inspections sur plainte et d'embaucher le nombre d'inspecteurs nécessaires dans les catégories d'emploi nécessaires pour s'assurer que les bâtiments publics soient sûrs pour la population», dit M<sup>me</sup> Martineau.

Du côté de la Régie, on estime que la nouvelle approche «globale» mise en œuvre dans la dernière décennie répond aux besoins. «Notre façon de faire a évolué, mais a gardé le même objectif», assure Sylvain Lamothe. La Régie travaille à l'ajout d'un chapitre sur l'entretien des bâtiments dans le Code de sécurité.

EN BREF

**Recensement: un dirigeant de StatCan démissionne avec fracas**

Munir Sheikh, statisticien en chef du Canada, a démissionné hier soir en réaction à la décision du gouvernement conservateur d'éliminer le questionnaire détaillé du recensement de la population au Canada. Dans un communiqué mis en ligne sur le site de l'agence fédérale, il affirme notamment qu'un sondage à réponse volontaire comme celui que propose le gouvernement Harper ne peut absolument pas remplacer un sondage obligatoire. La démission de Munir Sheikh, économiste d'expérience, donne du poids au point de vue de plusieurs statisticiens, chercheurs et groupes qui disent que le nouveau mode de sondage limiterait la qualité et la quantité des données recueillies.

– La Presse Canadienne

**Amiante: le Canada et le Québec montrés du doigt**

La réputation du Québec et du Canada est écorchée par une nouvelle enquête journalistique sur la dangerosité de l'amiante. Réalisée par la BBC et par le Consortium international des journalistes d'investigation, l'enquête intitulée «Dangers dans la poussière: à l'intérieur du commerce international de l'amiante» a été dévoilée en ligne hier et a aussi été diffusée à la télévision et à la radio. Le reportage met en lumière que d'ici 2030, 10 millions de décès pourraient être liés à l'amiante dans le monde. Selon les journalistes, la promotion de l'industrie serait faite en bonne partie par un institut de Montréal financé notamment par le gouvernement. L'enquête relève aussi que même si l'amiante est peu utilisé au Canada, il est grandement exporté dans des pays en voie de développement.

– La Presse Canadienne

## VACANCIERS RECHERCHÉS

# JUSQU'À 60% DE RABAIS

sur

## une foule d'articles sélectionnés.

### VÊTEMENTS • CHAUSSURES • CAMPING RANDONNÉE • VÉLOS

2777, boul. St-Martin O., Laval  
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal  
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert  
(près des Promenades St-Bruno)  
**514.524.1106**

  
**LA CORDEE**  
Généreux de nature  
lacordee.com

## ACTUALITÉS

**VIH: Le Canada fait du surplace**

Les autochtones particulièrement mal en point

MATHIEU PERREAULT

Depuis cinq ou six ans, le Canada ne parvient plus à réduire le nombre de nouveaux cas d'infection au VIH. Ce problème touche la plupart des autres pays industrialisés, mais il est compliqué ici par les problèmes de drogue des autochtones de l'Ouest.

«Les autochtones sont 3,6 fois plus à risque d'être infectés que les non-autochtones», explique Chris Archibald, directeur de la division de la surveillance à l'Agence de la santé publique du Canada, qui présentera son ana-

lyse ce matin au congrès international sur le sida à Vienne.

«Les autochtones constituaient environ 11% des nouvelles infections en 2005. En 2008, cette proportion était montée à 12,5%. C'est l'usage de drogues injectables qui explique ce fort taux d'infection.»

Après avoir connu un sommet à 5000 au milieu des années 80, le nombre de nouveaux cas a continuellement chuté jusqu'au début du millénaire. Depuis, il stagne. En 2008, dernière année pour laquelle on a des statistiques, il y a eu entre 2300 et 4300 nouvelles infections. «Le taux de

survie des séropositifs augmente sans cesse, alors que le nombre de nouvelles infections ne baisse pas, dit le D<sup>r</sup> Archibald. Donc, le nombre total de séropositifs augmente. C'est un problème auquel font face la plupart des pays industrialisés.» Le nombre de séropositifs au pays est passé de 57 000 à 65 000 entre 2005 et 2008.

**Pays visés**

Un autre groupe est plus touché que la moyenne: les personnes originaires de pays où une forte proportion de la population est infectée (taux

d'infection de plus de 1% et transmission à prépondérance hétérosexuelle), essentiellement en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes. L'Agence de la santé publique veut essayer de déterminer si ces personnes, qui sont 8,5 fois plus à risque, sont arrivées au pays avec le VIH ou si elles sont infectées durant des séjours subséquents dans leur pays d'origine. Les tests de VIH pour les immigrants ne sont obligatoires que depuis 2002, selon le D<sup>r</sup> Archibald.

Une étude dévoilée dimanche montre que, dans les quartiers urbains pauvres des États-Unis,

les statistiques sur les infections au VIH se rapprochent de celles de certains pays d'Afrique, avec une transmission généralement hétérosexuelle et des taux de prévalence frisant les 5%. Est-ce le cas au Canada? «Non, dit le D<sup>r</sup> Archibald. Ce qu'on trouve de plus proche, ici, c'est le cas des autochtones.»

Statistiquement parlant, le Canada se trouve au milieu des pays développés. «Peu de pays ont des statistiques historiques sur les nouveaux cas, dit le D<sup>r</sup> Archibald. Nous faisons mieux que les États-Unis, mais moins bien que l'Australie. Pour ce qui est du nombre total de cas – la prévalence –, nous sommes en meilleure posture que l'Italie, les États-Unis et l'Espagne, mais derrière l'Allemagne et l'Australie.» Le Canada a des chiffres de prévalence légèrement meilleurs que la France et légèrement moins bons que la Scandinavie.

# Comment épargner 1 500 \$\* de plus par année?

## Vous pouvez commencer par commencer.

Commencez par réfléchir à ceci : 75 % des Canadiens affirment qu'ils se sentiraient mieux s'ils pouvaient épargner au moins 1 500 \$ par année.

À la Banque Scotia, il est facile de s'engager à épargner parce que nous rendons l'épargne automatique. Nous vous aidons à épargner chaque fois que vous payez avec votre carte de débit et avec votre carte de crédit et à chaque paye. Vous épargnez donc chaque jour, chaque semaine, chaque mois, sans effort. Pas si mal pour commencer.

Passez à une succursale Scotia dès aujourd'hui et *Que l'épargne commence!*<sup>MC</sup>

Faites vite pour une  
**PRIME  
D'ÉPARGNE**

allant jusqu'à  
**10%<sup>^</sup>**



[quelepargnecommence.com](http://quelepargnecommence.com)

Vous êtes plus riche  
que vous le croyez.<sup>MD</sup>

 **Banque Scotia**<sup>MD</sup>

\* Le montant d'épargne suggéré n'est pas garanti et suppose une inscription au programme d'épargne *Déposez la monnaie*<sup>MC</sup>, la mise en place de prélèvements automatiques et l'utilisation d'une carte VISA<sup>®</sup> *Momentum Scotia*<sup>MC</sup>. L'épargne réelle dépendra, en partie, de la situation financière de chaque personne. <sup>1</sup> Visa Int./Usager Inc., La Banque de Nouvelle-Écosse. <sup>^</sup> Cette offre est disponible entre le 5 juillet et le 31 octobre 2010. La prime maximale s'élève à 150 \$. Cette offre peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Pour de plus amples détails, communiquez avec nous ou allez à [quelepargnecommence.com](http://quelepargnecommence.com) <sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse. <sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

# Un promoteur attise la tension à Oka

Norfolk menace de lotir un terrain litigieux si le gouvernement fédéral n'intervient pas

LOUISE LEDUC

Les Mohawks de Kanesatake et la Ville d'Oka sont d'accord: l'entreprise Norfolk, qui possède des terrains juste en face de la pinède d'Oka, fait de la pure provocation en menaçant de les lotir.

Luc Côté, coordonnateur de Norfolk, a convoqué hier une conférence de presse pour servir un ultimatum au gouvernement fédéral. Si rien ne se passe d'ici au 30 juillet, l'entreprise enverra un ingénieur forestier sur les terrains pour déterminer quels arbres sont malades et devraient être abattus.

«On n'attendra pas 20 ans, ça, c'est sûr. On avance», a-t-il lancé.

Les terrains, qui couvrent 1,2 hectare le long de la route 344, ont été acquis par un certain Normand Ducharme et son fils, qui dirigent l'entreprise Norfolk. Ils les ont obtenus en février 2009 d'un couple qui avait fait faillite. L'idée, c'était de lotir les terrains et de vendre les parcelles à des promoteurs immobiliers ou à des particuliers. Depuis lors, les dirigeants de Norfolk disent qu'Oka leur refuse permis sur permis.

Normand Ducharme n'était pas à la conférence de presse – il donne carte blanche à son coordonnateur, M. Côté. Joint par téléphone, M. Ducharme a dit à *La Presse* qu'il exerce ses droits sur des terrains qui lui appartiennent. «Si on me dit maintenant qu'ils ne m'appartiennent pas, qu'on me les rachète ou qu'on m'exproprie.»

M. Ducharme ajoute qu'il est à la tête d'une petite entreprise, qu'il paie ses taxes à la Ville d'Oka et qu'il ne peut plus supporter son hypothèque sans exploiter ses terrains.

Ce n'est qu'après avoir acheté les terrains, a-t-il indiqué, qu'il a su que le gouvernement fédéral reconnaissait qu'il y avait lieu d'entreprendre des négociations avec les Mohawks concernant la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. «Moi, je ne suis pas historien, mais là, le fédéral a l'air de dire que ces terrains ont été usurpés (aux Mohawks).»

Que répondrait-il à des gens qui lui diraient que ce n'était pas l'idée du siècle d'acheter des terrains avec vue sur la pinède d'Oka? À cela, M. Ducharme réplique qu'il avait fait ses devoirs, qu'il s'était assuré de les acquérir en toute légitimité. Il a ajouté que, à ce compte-là, des milliers d'autres Québécois se retrouvent dans la même situation que lui puisque les autochtones réclament plusieurs hectares de terres au Québec.

## Pas de rachat

Au ministère des Affaires indiennes, la porte-parole Geneviève Guibert précise qu'Ottawa a accueilli la revendication des Mohawks de Kanesatake en avril 2008 (donc avant l'achat des terrains par Norfolk).

M<sup>me</sup> Guibert ajoute qu'il est hors de question qu'Ottawa rachète ces terres à Norfolk. «Le gouvernement n'achète pas des terres de tierces parties pour régler une revendication particulière», a-t-elle dit.

Si les Mohawks obtenaient gain de cause, la seigneurie ne leur serait pas restituée. Ils obtiendraient plutôt une compensation financière, indique M<sup>me</sup> Guibert.

Autrement dit, fait valoir M. Ducharme, c'est le cul-de-sac pour lui: les Mohawks obtiendront au mieux de l'argent, puis ils pourront continuer de s'opposer à ce qu'il exploite ses terrains.

Une rencontre officielle entre le représentant fédéral et le grand chef de Kanesatake est prévue au mois d'août.

À la suite de la sortie publique de Norfolk, hier, le grand chef Sohenrise Paul Nicholas a déclaré: «Ces terres sont les nôtres et nous les protégerons de toute violation.»

Sur le fond, le conseil des Mohawks de Kanesatake demeure convaincu que Québec, Ottawa et Oka leur restitueront la seigneurie.

À l'instar du grand chef Nicholas, Richard Lalonde, maire d'Oka, croit que Norfolk fait de la provocation. Il nie par ailleurs que la municipalité ait refusé un permis d'abattage d'arbres, comme l'a dit M. Côté en conférence de presse. «Aucune demande de permis ne nous a été acheminée pour abattre des arbres», a-t-il dit.



«Ces terres sont les nôtres et nous les protégerons de toute violation», a dit le grand chef Sohenrise Paul Nicholas après les déclarations du coordonnateur de Norfolk, entreprise qui souhaite lotir des terrains en face de la pinède d'Oka.

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

LE  
SOLDE  
ESTIVAL  
JUSQU'À  
**60%**  
DE RÉDUCTION\*

**4 JOURS SEULEMENT!**  
OBTENEZ UNE RÉDUCTION ADDITIONNELLE

**DE 20%**  
SUR LE PLUS BAS PRIX DE SOLDE ÉTIQUETÉ  
DU 22 AU 25 JUILLET

Faites vite, profitez de cette offre jusqu'à épuisement des stocks et obtenez une réduction additionnelle de 20%\*

sur le plus bas prix de solde étiqueté!

LES PRIX DE SOLDE SONT DÉJÀ RÉDUITS JUSQU'À 60% sur une sélection de vêtements et d'accessoires printemps-été pour hommes et femmes.

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST 514-842-5111 HOLTRENFREW.COM

\* Les modèles, les quantités et les tailles sont offerts en quantités limitées et varient selon le magasin. Exceptions : produits de beauté, fragrances, Chanel, Hermès, Dior, Louis Vuitton, certains autres rayons, chèques-cadeaux et services du salon et spa holt, confection sur mesure et tous les vêtements et accessoires de la pré-saison et de la saison automnale. Adressez-vous à un conseiller à la vente pour de plus amples détails. L'offre de réduction additionnelle de 20% est en vigueur du jeudi 22 au dimanche 25 juillet 2010, ou jusqu'à épuisement des stocks.

## POLITIQUE

# Ignatieff mise sur la « fatigue » des bloquistes

En tournée au Québec, le chef libéral évoque un pan de sa stratégie électorale

HUGO DE GRANDPRÉ

SAINTE-MARIE DE BEAUCE — Pour gagner des sièges au Québec aux prochaines élections, Michael Ignatieff mise sur deux choses: l'écart entre les valeurs conservatrices et les valeurs québécoises et la « fatigue » qu'il dit percevoir dans l'électorat face au Bloc québécois.

Le chef libéral a évoqué ce pan de sa stratégie électorale hier, dans la circonscription du conservateur Maxime Bernier, où il donnait le coup d'envoi du volet québécois de la tournée de *L'Express libéral*.

M. Ignatieff sillonne tout l'été les routes du Canada à bord de cet autocar dans le but de se rapprocher de la population canadienne. Les libéraux sont au Québec pour quatre jours cette semaine.

« Il y a un moment où la fatigue commence à produire le changement. Il faut avoir une alternative progressiste pour attirer les électeurs du Bloc. D'abord la fatigue, ensuite l'alternative. C'est ça, le double jeu qu'il faut pour débloquer le vote bloquiste », a déclaré M. Ignatieff.

Mario Laframboise, organisateur en chef et whip adjoint du Bloc québécois, a répliqué en disant que Michael Ignatieff « se cherche ». « Force est de constater, a-t-il dit, que les Québécoises et les Québécois

sont plus fatigués de lui et du PLC que du Bloc québécois. »

« C'est toujours surprenant de voir un politicien remettre en cause le choix de la population québécoise, qui, depuis 1993, a élu à six reprises une majorité de députés du Bloc québécois à Ottawa », a-t-il ajouté. Selon lui, les Québécois préfèrent une formation qui défend leurs intérêts d'abord.

La caravane libérale sera demain à Trois-Rivières et à Shawinigan, avec l'ancien premier ministre Jean Chrétien. Elle prendra ensuite la route de Montréal, où elle restera deux jours.

Mais si le Bloc demeure généralement le parti à battre au Québec, il en va autrement dans la première circonscription qu'ont visitée M. Ignatieff et sa suite, hier matin.

Sainte-Marie de Beauce est représentée par le député

conservateur Maxime Bernier, qui, malgré le scandale qui l'a éclaboussé avant les dernières élections, n'en a pas moins remporté l'une des plus importantes majorités du Canada.

Le Parti libéral a toutefois trouvé un nouvel adversaire pour M. Bernier: Claude Morin, ancien député adéquat.

Même en vacances, le député de Beauce a tenu à réagir à la présence chez lui de Michael Ignatieff, qui l'a traité d'idéologue dans son discours. « Oui, je défends moins de gouvernement et plus de liberté et de responsabilité individuelle, a déclaré Maxime Bernier par voie de communiqué. Dans un monde où l'État accapare la moitié de nos salaires et essaie de gérer nos vies du berceau au tombeau, je pense qu'il y a de la place pour une telle position dans les débats politiques. »

## CHRÉTIEN EXCLU DES CÉLÉBRATIONS?

Ce n'est pas parce qu'il a créé le parc national de la Mauricie et que celui-ci est situé près de sa ville natale de Shawinigan que l'ancien premier ministre Jean Chrétien sera nécessairement invité à la célébration du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Hier, le gouvernement conservateur a refusé de confirmer que le nom de M. Chrétien figurera sur la liste d'invités de la fête, prévue pour le mois prochain. Celui qui fut premier ministre pendant trois mandats a aidé à mettre sur pied le projet de parc national en 1970, alors qu'il n'était encore qu'un jeune ministre de Pierre Elliott Trudeau.

— La Presse Canadienne



PHOTO MATHIEU BÉLANGER, REUTERS

Michael Ignatieff était de passage au Québec, hier, où il en a profité pour faire cuire quelques boulettes lors d'un barbecue. Le chef libéral sillonne le pays pour se rapprocher de la population canadienne.

## Le sénateur Dallaire approuve l'achat de F-35

HUGO DE GRANDPRÉ

QUÉBEC — Le sénateur libéral et général à la retraite Roméo Dallaire a eu de bons mots hier pour l'avion militaire F-35, dont l'achat sans appel d'offres est dénoncé par son parti.

M. Dallaire a indiqué que l'appareil, dont le gouvernement Harper a annoncé l'acquisition de 65 exemplaires au coût de 9 milliards de dollars la semaine dernière, est un « bon avion » qui a l'avantage d'être produit en Amérique du Nord.

« En Amérique du Nord, toute l'industrie aéronautique est intégrée, a-t-il précisé. Ça me semble bien logique. Boeing est en Amérique du Nord. Mais c'est un vieil avion... » Boeing et le consortium européen EADS-BAE System avaient manifesté de l'intérêt pour fournir un remplacement aux F-18 de la Défense canadienne. C'est Lockheed Martin qui a eu le contrat.

Mais le sénateur a tenu à préciser qu'il est en désaccord avec la manière dont le gouvernement a accordé le contrat, un processus qu'il a qualifié de « camouflage ». Il s'est également défendu de contredire la position du Parti libéral, qui hier encore a fait une conférence de presse à Ottawa pour demander au directeur parlementaire du budget, Kevin Page, de se pencher sur ce processus d'acquisition sans appel d'offres.

EN BREF

### Pas d'accusations criminelles contre Helena Guergis

La Gendarmerie royale du Canada n'a trouvé aucune preuve permettant de déposer des accusations criminelles contre l'ancienne ministre Helena Guergis, mais la nouvelle ne semblait pas suffisante, hier, pour lui permettre de réintégrer les rangs du Parti conservateur. M<sup>me</sup> Guergis a été écartée du cabinet et du caucus et a été forcée de siéger comme indépendante dans sa circonscription ontarienne de Simcoe-Grey après des allégations voulant qu'elle se serait servie de ses fonctions pour favoriser les intérêts commerciaux privés de son mari, l'ancien député conservateur Rahim Jaffer. M. Jaffer travaillait avec une entreprise de Toronto qui fait actuellement face à des accusations de fraude.

— La Presse Canadienne

# ON PAYE LES TAXES\*

SUR TOUS LES ARTICLES DE PÊCHE ET DE CHASSE EN MAGASIN, MÊME SUR CEUX DÉJÀ À PRIX RÉDUITS, SANS EXCEPTION!

# 15%

DE RABAIS

SUR TOUS LES VÊTEMENTS DE CHASSE, CANNES ET MOULINETS À PRIX RÉGULIER ET NOUS PAYONS LES TAXES!



JUSQU'AU 25 JUILLET

LE PLUS GRAND MAGASIN DE PLEIN AIR AU QUÉBEC

# SAIL

BELOIL - BROSSARD - LAVAL - QUÉBEC

\* SAIL accorde un rabais qui équivaut aux deux taxes sur la marchandise seulement, non applicable sur les permis et cartes-cadeaux. Détails en magasin.



## ACTUALITÉS

Bébé mort noyé dans une baignoire

# Le père pourrait être accusé de négligence criminelle

HUGO MEUNIER

Des accusations de négligence criminelle pourraient être portées contre le père du bébé mort noyé dans une baignoire mardi soir à Laval.

Cette triste histoire s'est produite vers 20h30 dans une maison de la rue Santeuil, un secteur résidentiel tranquille du quartier Auteuil.

L'homme de 30 ans donnait le bain à ses deux enfants, un bébé de 1 an et une fillette de 2 ans, quand il se serait absenté de la salle de bains durant quelques minutes, vraisemblablement pour s'affaïrer à la cuisine.

À son retour dans la salle de bains, il a trouvé son fils inanimé dans la baignoire. Il a aussitôt alerté les secours, qui ont entrepris des manœuvres de réanimation sur le bébé. On n'a pu que constater la mort du bébé à l'hôpital.

Le père est un homme sans histoire, non connu des milieux policiers. «Il a été interrogé toute la nuit par nos enquêteurs pour reconstituer les événements, avant d'être relâché ce matin (hier)», a expliqué le sergent François Dumais, de la police de Laval.

Le dossier a été remis au procureur de la Couronne, qui

devra déterminer s'il y a eu négligence.

«C'est vraiment triste...»

La maison où s'est joué le drame était déserte hier matin. Une voiture se trouvait dans le stationnement en gravier et les toiles étaient baissées.

Les parents de la jeune victime ont tous deux été traités pour un violent choc nerveux.

L'histoire a évidemment créé une onde de choc dans le voisinage.

Rabah Adafer, qui habite juste en face, sortait ses déchets lorsque des cris ont retenti. «Je pensais que c'était des jeunes de la rue, mais

ça venait de la maison. J'ai alors vu le monsieur sortir avec son bébé dans les bras», a raconté M. Adafer, qui a aussitôt accouru vers l'homme désemparé. «Il m'a demandé d'aller à l'étage chercher son deuxième enfant dans le bain. La fillette ne savait pas ce qui se passait, je l'ai amenée à la maison.»

Au même moment, les policiers et ambulanciers sont arrivés en trombe. Le père était dehors, pris de panique, et criait à l'aide.

La mère de l'enfant a frappé à la porte de M. Adafer environ une heure plus tard pour récupérer sa fille. Atterrée. «Elle

ne pouvait même pas parler», a indiqué Rabah Adafer, lui-même père de quatre enfants. «Ça fait réfléchir... C'est vraiment triste, c'est une bonne famille, des gens très gentils. Tout ça à cause de quelques minutes d'inattention, des minutes tragiques», a résumé le voisin.

Même son de cloche du côté de Pierrette Anelli, qui habite à quelques portes de là. «Ça doit être terrible pour cette famille. Nos enfants, il faut les surveiller, ça fait réfléchir», a dit cette voisine.

Marc-André Raymond, voisin immédiat, a vu le père et ses deux enfants 30 minutes avant la tragédie. «Ils étaient dehors, assis sur le balcon. On s'est salués comme d'habitude», a expliqué le jeune homme. Le père de la victime et sa famille habitent à côté de chez lui depuis environ trois ans. «Les deux enfants sont albinos, on ne les voyait pas souvent à l'extérieur», a souligné M. Raymond.

C'est en sortant de la douche qu'il a appris le drame. «Ma femme a vu le bébé inerte par la fenêtre.»



Sur la banquette arrière de la voiture de police, Marc Laflamme-Berthelot était en colère et vociférait contre son sort tout en faisant des doigts d'honneur au photographe de *La Presse*.

## Un chauffard entêté arrêté à Repentigny

Des antécédents en matière de drogue, de vol et de conduite dangereuse

HUGO MEUNIER

Un forcené au volant d'une voiture sport a donné des sueurs froides aux automobilistes et aux policiers, hier, au cours d'une poursuite à plus de 200 km/h dans l'est de la métropole.

Le chauffard, âgé de 26 ans, roulait à tombeau ouvert sur l'autoroute 40 au volant d'une voiture noire de

marque Eagle Talon. Pris en chasse par un motocycliste de la Sûreté du Québec, le jeune homme a quitté la voie rapide pour prendre la sortie menant au boulevard Pierre-Le Gardeur, à Le Gardeur, qu'il a emprunté à contresens pour semer le policier.

À Repentigny, il a finalement tenté de déjouer le policier en se garant dans le stationnement de la résidence de son père, boulevard Notre-Dame.

L'agent de la SQ l'a aussitôt arrêté et lui a passé les menottes.

Des collègues de la SQ et de la police de Repentigny lui ont ensuite prêté main-forte.

La poursuite, qui a duré environ 10 minutes, n'a heureusement fait aucun blessé.

Un dossier bien garni

Le jeune homme, Marc Laflamme-Berthelot, est bien connu des policiers de la région. Il a des antécédents en matière de drogue, de vol et de conduite dangereuse. Son permis de conduire était d'ailleurs suspendu.

En plus d'être en probation pour une histoire de drogue, il était en attente d'un procès pour avoir blessé des gens pendant qu'il conduisait avec les facultés affaiblies.

Encore la semaine dernière, la police de Repentigny avait reçu deux appels qui signalaient une Eagle Talon roulant à haute vitesse dans le secteur.

Selon des voisins, Marc Laflamme-Berthelot habitait chez son père, où sa présence ne passait pas inaperçue. «Chaque fois qu'il partait, il faisait crisser ses pneus», a souligné une femme.

Une voiture volée?

Hier, sur la banquette arrière de la voiture de police, le jeune homme était en colère et vociférait contre son sort tout en faisant des doigts d'honneur au photographe de *La Presse*.

«Il ne comprendra jamais, sauf quand il va se tuer ou tuer quelqu'un», a soupiré, découragé, un des policiers sur place.

Pendant ce temps, la voiture du forcené était hissée sur la plateforme d'un camion. Des outils de cambriolage ont été trouvés dans le coffre du véhicule, qui n'appartient d'ailleurs pas au fuyard.

Tout près, le motocycliste de la SQ impliqué dans la poursuite reprenait son souffle après cette généreuse dose d'adrénaline.

Le chauffard s'expose à de fortes amendes pour excès de vitesse, en plus d'accusations criminelles pour conduite dangereuse et pour avoir engagé une poursuite.



Souffrez-vous de migraines qui perturbent votre vie?

**Vous pourriez être admissible à une étude de recherche si vous remplissez les conditions suivantes :**

- Âge : 18 à 65 ans
- Crises de migraine survenant 5 à 14 jours par mois
- Présence d'un des symptômes suivants avant ou avec une migraine :
  - troubles de la vue • picotements • difficulté à parler
  - vision floue • engourdissements
- Vous avez déjà essayé deux médicaments antimigraineux sous ordonnance à prise quotidienne pour prévenir les migraines

Composez le 1-888-219-4113 #2032

Institut de Cardiologie de Montréal

prima  
MIGRAINE CLINICAL TRIAL  
INTERNATIONAL

©2007 AGA Medical Corporation

# VACANCES VOYAGE

**CE SAMEDI | RUÉE VERS LE YUKON**

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

## TRAITER L'ARTHRITE RHUMATOÏDE

**TRAITER L'ARTHOSE**  
Et prévenir la perte osseuse, voilà des fins recommandées de **TERRE-MER<sup>MC</sup>**

Le SILICIUM ORGANIQUE QUE L'ON RETROUVE DANS TERRE-MER est un des éléments essentiels de la matière vivante, comme le prouvent les dosages effectués aussi bien chez les plantes et les animaux que chez l'homme. Dans le corps de ce dernier, on en trouve notamment dans les tissus et les cartilages. Mais la quantité de silicium organique diminue chez l'homme avec le vieillissement, et ce, de façon irréversible, car l'être humain est incapable de transformer le silicium minéral qu'il ingère (dans les aliments, les boissons) en silicium organique. Or, le silicium minéral n'est pas assimilable par l'organisme humain. Par contre, certaines plantes sont capables d'effectuer cette transformation. Plantes que l'on retrouve dans Terre-Mer.

Les molécules organo-siliciées, biodisponibles et assimilables par l'organisme humain, sont présentes dans les os et les cartilages, c'est pourquoi Terre-Mer les utilise pour traiter l'arthrite rhumatoïde et l'arthrose et prévenir la perte osseuse, tel qu'en fait foi la licence de Terre-Mer. Nous avons ajouté à la silice de la prêle des acti-marin, véritable cadeau de la mer pour vos cheveux et vos ongles. OUI, les capsules Terre-Mer sont utilisées également pour renforcer les ongles et les cheveux.

Ce tourbillon de molécules végétales fait partie de la multitude de nutriments naturels nécessaires au bon fonctionnement des articulations, des ongles et des cheveux, tout simplement.

Optimisez votre biomécanique articulaire avec TERRE-MER. La mécanique va mal? Ça se passe pas? Avec TERRE-MER, votre déséquilibre articulaire n'aura pas le dernier mot.

TERRE-MER ne présente aucune toxicité. Il ne provoque aucun effet secondaire. Et il agit en parfaite synergie avec Thermo-Gel (titulaire d'une nouvelle licence émise par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel), utilisé pour soulager les douleurs articulaires.

**Votre choix. Lire l'étiquette.**

Terre-Mer: titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel, NPN 02237906.

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709 www.johanneverdon.com	Espace Santé Beauté Johanne Verdon Centre Laval 1600, boul. Le Corbusier, Laval 450 688-5455	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 1128, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas Drummondville 819 850-1705
Espace Santé Beauté Johanne Verdon 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Bureau 109, Ste-Foy 418 656-1266	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord Repentigny 450 657-2032	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009 (Promenades St-Bruno)
Boutique Luc Mathieu 5855, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777	Boutique Luc Mathieu 2522, rue King Ouest, Sherbrooke 819 823-3322	Boutique Luc Mathieu 227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368
Vitavie au naturel 3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport 418 667-0070	Espace Santé Beauté Johanne Verdon 341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645	Bio-Actif inc. Heures d'ouverture restreintes 880, rue Michèle-Bohec, Blainville 450 979-2506
Commandes postales pour les boutiques Luc Mathieu ligne sans frais : 1 877 511-3368 www.boutiquesanteboutique.com	Boutique Luc Mathieu 104, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933	Ferri 2000: commandes postales Tél.: 514 272-1365. Ligne extérieure: 1 800 272-1365 • Lundi au vendredi: 9h à 17h • Samedi et dimanche 8h30 à 17h



## EN BREF

## Bombe au potentiel meurtrier

La police de New York a fait exploser une bombe similaire à celle placée en mai dans une voiture garée à Times Square et conclu que celle-ci, qui n'avait pas explosé, aurait pu être « extrêmement meurtrière », bien que de mauvaise fabrication, a-t-elle indiqué hier. « Elle aurait été extrêmement meurtrière » si elle avait explosé, a dit à la presse le chef de la police de New York, Raymond Kelly, en commentant les résultats du test réalisé le mois dernier avec le FBI dans une zone rurale de Pennsylvanie. L'auteur de la tentative d'attentat le 1<sup>er</sup> mai, l'Américain d'origine pakistanaise Faisal Shahzad, a utilisé pour fabriquer l'engin des matériaux de qualité inférieure à ceux qu'il aurait dû employer, dans le but de ne pas éveiller les soupçons de la police, a ajouté M. Kelly. « Le changement d'ingrédients a fait qu'il était très difficile que la bombe explose », a dit le policier. - AFP



PHOTO AP

## Marée noire : le mauvais temps pourrait interrompre les opérations

La tempête tropicale qui doit atteindre le golfe du Mexique ce week-end pourrait entraîner la suspension des opérations sous-marines destinées à sceller le puits à l'origine de la marée noire, au moment où les ingénieurs s'apprêtent à colmater la fuite avec de la boue et du ciment. L'amiral à la retraite Thad Allen, chargé par le gouvernement fédéral de la supervision de la lutte contre la catastrophe, a déclaré que la dépression atmosphérique accompagnée de pluies pourrait forcer les équipes à abandonner la surveillance du bouchon expérimental placé sur la tête de puits endommagée, à 1500 m de profondeur, il y a bientôt une semaine. Les scientifiques tentent de déterminer si ce dôme de confinement ne déplace pas la pression en provoquant des fuites sous le plancher marin. - AP

## De « raciste » à victime

L'administration Obama congédie une fonctionnaire noire, puis s'excuse

RICHARD HÉTU  
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Accusée de racisme par des médias conservateurs et forcée à la démission par ses supérieurs de l'administration Obama, une employée noire du ministère de l'Agriculture s'est vue décrite hier par le président des États-Unis comme la victime d'une « injustice ».

Fonctionnaire anonyme il y a quelques jours à peine, Shirley Sherrod, responsable d'un programme du ministère de l'Agriculture en Géorgie, est ainsi devenue le nouveau symbole des tensions raciales qui persistent aux États-Unis. Il y a un an presque jour pour jour, ce rôle avait été tenu par le professeur Henry Louis Gates, de l'Université Harvard, qui avait été invité à la Maison-Blanche avec le sergent James Crowley, de la police de Cambridge, pour boire une bière et mettre fin à la première polémique liée au racisme de la présidence de Barack Obama.

« C'est une décision que je regrette d'avoir prise à la hâte », a déclaré en conférence de presse à Washington le ministre de l'Agriculture, Tom Vilsack, lorsqu'il a présenté ses excuses à son employée, à qui il a offert un nouvel emploi.

L'ancien gouverneur de l'Iowa a endossé la responsabilité du limogeage de Shirley Sherrod, qui est survenu lundi, après la diffusion par des médias conservateurs d'une vidéo tronquée d'un de ses discours.

« Pas de doute, M<sup>me</sup> Sherrod mérite des excuses. Je les présenterai au nom de l'administration », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs, quelques heures avant le point de presse de Tom Vilsack.

Le porte-parole de la présidence a ajouté que Barack Obama lui avait confié qu'il considérait le limogeage de la fonctionnaire comme une « injustice ».

L'affaire a pour point de départ une résolution adoptée la semaine dernière par la NAACP, la plus importante association américaine de défense des droits civiques, qui exhorte les dirigeants



PHOTO MANUEL BALCE CENETA, ASSOCIATED PRESS

Une manifestation en appui à Shirley Sherrod a eu lieu hier à Washington devant le ministère de l'Agriculture, où la fonctionnaire travaillait.

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington.

Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

du Tea Party à se défaire des « éléments racistes » de leur mouvement de contestation anti-Washington. Au cours du week-end, le site conservateur BigGovernment.com et son éditeur, Andrew Breitbart, ont donné la réplique à la NAACP, qu'ils ont accusée de tolérer le racisme dans ses propres rangs. Leur preuve? Une vidéo de deux minutes et demie dans laquelle

« Avoir si peur de la machine que la droite a mise en place, c'est ce qui a contribué à cette affaire. » — Shirley Sherrod

Shirley Sherrod avoue devant des membres de l'association afro-américaine avoir eu une attitude discriminatoire à l'endroit d'un fermier blanc.

Rediffusée en boucle sur la chaîne Fox News, la vidéo a mené non seulement à la démission de la fonctionnaire, lundi, mais également à la dénoncia-

à but non lucratif, elle était parvenue à surmonter son ressentiment initial à l'égard du fermier blanc pour lui venir en aide et sauver sa terre. Le fermier et sa femme ont confirmé cette version des faits mardi lors d'une entrevue sur CNN.

Le même jour, après avoir vu la vidéo intégrale, le prési-

vincentmunier

NATIONAL GEOGRAPHIC  
MUSEUM

NATURE'S BEST PHOTOGRAPHY

ENCORE PLUS FÉROCES,  
ENCORE PLUS TOUCHANTS!

Plus de 140 des meilleures photos animalières prises à travers le monde, dont 50 toutes nouvelles.

Et un court métrage sur les méthodes de travail de Vincent Munier, seul photographe à avoir remporté un titre de **BBC Wildlife Photographer of the Year** à trois reprises.

SOUS LE GRAND CHAPITEAU CLIMATISÉ,  
SUR LES QUAIS DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL,  
ÎLE BONSECOURS  
À DEUX PAS DE LA PLACE JACQUES-CARTIER  
MÉTRO CHAMP-DE-MARS



## CET ÉTÉ

du dimanche au mercredi de 11 h à 19 h  
du jeudi au samedi de 11 h à 21 h

UNE PRODUCTION DE UMA

www.etat-sauvage.com

« C'est l'émotion qu'il ressent qu'il réussit à transmettre dans ses tableaux vivants. »

Mario Cloutier  
LA PRESSE, 2009

« ... autant les ours sont terrifiants lorsqu'ils montrent leurs dents, autant la tendresse qu'une mère éprouve pour ses petits est manifeste. »

Caroline Montpetit  
LE DEVOIR, 2009

« Les photos sont époustouflantes... ce que Vincent Munier veut, c'est vraiment nous émouvoir. »

Rebecca Makonnen  
C'EST BIEN MEILLEUR LE MATIN, RADIO-CANADA, 2009

## MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

## CORÉE DU SUD

Exercices  
« défensifs »

Les exercices militaires communs entre la Corée du Sud et les États-Unis, qui doivent débiter dimanche en mer du Japon, sont de « nature défensive », a indiqué la Maison-Blanche hier. Ces exercices de « soutien à la défense sud-coréenne » doivent envoyer un « message dissuasif clair » à la Corée du Nord. - AFP

## ROUMANIE

Les corps  
des Ceausescu  
exhumés

Plus de 20 ans après l'exécution du dictateur roumain Nicolae Ceausescu et de sa femme, Elena, leurs corps ont été exhumés hier à la demande de la famille afin de permettre des tests ADN pour vérifier leur identité. De peur que les tombes ne soient profanées, les autorités avaient enterré les Ceausescu de nuit sous des croix portant de faux noms, selon des témoins, ce qui a suscité les doutes de certains membres de la famille. - AFP



PHOTO REUTERS

## ITALIE

Rafle contre  
la mafia

La police italienne a arrêté 67 personnes et saisi des biens d'une valeur d'environ 250 millions d'euros au cours d'une opération menée dans plusieurs régions d'Italie contre la 'Ndrangheta, la mafia calabraise (sud de l'Italie). La rafle s'est déroulée notamment en Calabre et en Lombardie, mais aussi dans d'autres régions, sur ordonnance de la direction antimafia de Catanzaro. La 'Ndrangheta est devenue la plus importante et la plus redoutée des quatre organisations du crime en Italie. - AFP

## ÉTATS-UNIS

Arrestation  
d'un sympathisant  
shebab

Un Américain a été inculpé hier pour « soutien matériel au terrorisme » par les autorités américaines, qui lui reprochent d'avoir tenté de rejoindre les insurgés somaliens shebab, a indiqué le ministère américain de la Justice. Zachary Adam Chesser, 20 ans, originaire de Virginie, a été arrêté le 10 juillet dernier alors qu'il tentait de monter à bord d'un avion à destination de l'Ouganda. - AFP

## Accusé de génocide au Darfour

Omar el-Béchir est bien  
accueilli au Tchad

D'APRÈS AFP

N'DJAMENA — Le président du Soudan, Omar el-Béchir, visé par des mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes et génocide au Darfour, est arrivé hier au Tchad, dont le gouvernement reconnaît la CPI mais refuse d'arrêter son hôte et voisin.

« Ma présence à N'Djamena témoigne de notre volonté de tourner la page après les différends qui ont opposé nos deux pays », a affirmé M. Béchir à la presse peu après son arrivée.

Il a été accueilli à l'aéroport par son homologue tchadien, Idriss Deby Itno, avec les honneurs dus à un chef d'État mais en l'absence de l'ambassadeur de France, Bruno Foucher, et de la chargée d'affaires des États-Unis,

Sue Bremner, qui ont quitté le tarmac avant son arrivée.

D'après des Soudanais, c'est la première fois depuis 2009 que M. Béchir visite un État qui reconnaît la juridiction de la CPI.

Après cinq ans de guerre par groupes rebelles interposés, le Tchad et le Soudan ont signé à la mi-janvier un accord assorti d'un « protocole de sécurisation des frontières ».

Depuis, N'Djamena s'aligne sur la position de l'Union africaine (UA), qui a décidé de ne pas coopérer avec la CPI après le lancement, en mars 2009, du premier mandat contre M. Béchir pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité au Darfour (ouest du Soudan), limitrophe du Tchad.

Cette position est restée la même après le second mandat

lancé par la CPI pour génocide dans la même région, en guerre civile depuis sept ans (300 000 morts selon l'ONU, 10 000 d'après Khartoum).

Le président soudanais participera au sommet des chefs d'État de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), qui se déroule aujourd'hui et demain, selon le programme officiel.

Les États-Unis demandent  
des explications

Les États-Unis ont de leur côté rappelé au Tchad ses « obligations » envers la CPI. N'étant pas doté de forces de police, la CPI dépend de ses pays membres pour faire appliquer ses ordres. « Le Tchad est signataire du Statut de Rome, en conséquence, il a des obligations », a dit le porte-parole du



PHOTO MOHAMED NURELDIN ABDALLH, REUTERS

Le président du Soudan Omar el-Béchir au moment de son départ pour le Tchad, hier.

département d'État américain, Philip Crowley.

« Nous laissons au gouvernement du Tchad le soin d'expliquer pourquoi il a pris ou n'a pas agi conformément à ses engagements », a déclaré Philip Crowley.

Les autorités américaines « soutiennent vivement les efforts internationaux pour

faire comparaître les responsables de génocide et de crimes de guerre au Darfour », a dit M. Crowley.

« Le président el-Béchir doit se présenter devant la Cour pour répondre aux accusations qui pèsent contre lui », a dit le porte-parole. Les États-Unis ne sont pas signataires du Statut de Rome.

## LES ONG S'INSURGENT

« Ce n'est pas au Tchad qu'el-Béchir sera arrêté, a assuré le ministre tchadien de l'Intérieur, Ahmat Mahamat Bachir. Le Tchad est un État souverain et indépendant. Nous ne dépendons pas des injonctions des organisations internationales. » Le Tchad a pourtant ratifié le Statut de Rome, acte fondateur de la CPI, ce qui lui permet d'arrêter des personnes poursuivies par la Cour.

Human Rights Watch et Amnistie internationale lui ont rappelé cet engagement et ont exhorté N'Djamena à profiter du séjour de M. Béchir pour le livrer à la CPI. La visite au Tchad de M. Béchir représente « l'un des jours les plus tristes pour la population du Darfour », a estimé hier le chef historique de l'un des deux principaux groupes rebelles du Darfour. - AFP

PARC SAFARI

Venez découvrir l'un des plus beaux parcs animaliers du Nord-Est de l'Amérique.

J'espère vous rencontrer bientôt!

**parcsafari.com**

35 minutes de Montréal 15 Sud, Sortie 6

NOS GAGNANTS

RAYMOND MORIN, OUTAOUAIS  
MAXMILLIONS  
1 000 000 \$

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-07-21

649	13 14 15 17 28 36	29 compl.	Quebec 49	02 24 25 28 33 45	08 compl.
Quotidien	095	04 05 08 13 14 16 29 37 39 40	03 06		
BANCO	0461	41 43 46 48 56 58 59 64 66 68	11 19 39		
Astro	Jour - Mois - Année - Signe	23 FÉVRIER 06 LION	Extra	2695765	

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

AUBAINES ESTIVALES

DES RABAIS ENSOLEILLÉS

À ne pas manquer dans le cahier Vivre

Ce vendredi dans **LA PRESSE**

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Eric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur de l'information  
 André Pratte > Éditorialiste en chef

# FORUM

## ÉDITORIAL

# Énergie rime avec idéologie



FRANÇOIS CARDINAL  
 francois.cardinal@lapresse.ca

L'essor des technologies et des énergies vertes est prodigieux. Et pourtant, le Canada a choisi de s'en tenir loin, tout à fait volontairement. Plus qu'une mauvaise décision environnementale, il s'agit d'une stratégie suicidaire sur le plan économique.

En effet, le marché des technologies et des services qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre – de l'éolien aux voitures hybrides en passant par l'efficacité énergétique – est promis à un brillant avenir.

On estime qu'il se hissera, au cours des 10 prochaines années, au troisième rang des secteurs en importance dans le monde.

La dernière année en fait foi. Malgré la crise économique, malgré une certaine «écolassitude» des citoyens

**L'aversion du gouvernement Harper pour les énergies vertes est manifeste, quoi qu'il en dise.**

et dirigeants, les gouvernements ont continué de miser sur l'énergie verte. Même que la majorité de la puissance installée en Europe, en 2009, était de source renouvelable.

Bien plus qu'un souci climatique, c'est une préoccupation économique qui a incité les capitaux du monde à prendre ce virage.

Sinon, pourquoi les États-Unis auraient-ils misé à 50 % sur le renouvelable, alors qu'ils n'ont pas ratifié Kyoto et n'ont pas de politique nationale de réduction des gaz à effet de serre?

Pourquoi la Chine, qui refuse toute cible de réduction

absolue de ses émissions polluantes, serait-elle récemment devenue le principal investisseur du globe dans les énergies propres?

Or pendant que le train prend de la vitesse, le gouvernement Harper reste sur le quai. Il se tâte, réfléchit, délibère. Il répète un discours auquel personne ne croit plus, comme à Washington ces derniers jours. Il lance une «révision» des subventions. Il multiplie les esquisses de plans sans lendemains.

Mais dans les faits, rien. Il ne bouge pas.

Pire: il fait planer l'incertitude.

L'aversion du gouvernement Harper pour les énergies renouvelables est manifeste, quoi qu'il en dise. Aveuglé par son idéologie anti-réchauffement, il fait tout pour ne pas épauler cette industrie.

Voilà pourquoi le Canada est l'unique pays du G7 à s'être présenté à Copenhague, en décembre dernier, sans programme national de soutien aux énergies propres. Voilà pourquoi il est le seul pays occidental à snober l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, organisation qui compte tout de même 150 pays membres!

Tout cela est bien malheureux, d'autant plus que le Canada était jusqu'à maintenant dans la course, comme le confirme une étude dévoilée hier par Ernst & Young. Ses programmes écoÉNERGIE, dotés d'enveloppes substantielles, ont en effet permis ces dernières années de consolider les reines d'industries bourgeonnantes, comme celles de l'éolien et de l'efficacité énergétique.

Mais le gouvernement Harper, hélas, a récemment placé ces programmes en «révision», l'équivalent des limbes dans le jargon conservateur. Il leur préfère maintenant le captage du carbone et le nucléaire, deux technologies qu'il ne faut certes pas écarter, mais qui n'offrent aucune réponse immédiate aux défis climatique et économique.

Dommage. Cette industrie fort prometteuse mérite bien plus que des bâtons idéologiques dans les roues.

## LA RAFFINERIE DE SHELL

### Contrôler l'offre

M. Pratte, Dans votre éditorial d'hier, je trouve que vous êtes «à côté de la coche». Il m'apparaît évident qu'en ne vendant pas sa raffinerie de Montréal, Shell vise à contrôler l'offre du raffinage dans le monde. J'ai l'impression que Shell se positionne actuellement pour le moyen et le long terme. Après cette récession et aussi compte tenu du contexte mondial, la demande mondiale ne sera jamais plus aussi forte. C'est dans une perspective de vouloir contrôler l'offre de raffinage que Shell prévoit réduire ses activités. Les gens de Shell proviennent des meilleures universités. Ils savent planifier. Ils calculent très bien. Ils ont un excellent sens de l'analyse. Ils ne sont pas dupes des changements qui surviennent à l'échelle planétaire.

Michel Lapierre, Les Coteaux

### De la parole aux actes

«J'ai vraiment l'impression qu'on se fait fourrer aujourd'hui», aurait tonné le député libéral Denis Coderre. Si M. Coderre croit vraiment que la raffinerie Shell de Montréal-Est est un joyau industriel pour Montréal, pourquoi alors ne pas passer de la parole aux actes? Pourquoi ne pas arrêter de tirer à boulets rouges sur Shell (qui a le droit de disposer de ses différents actifs de production comme elle l'entend, selon son plan d'affaires à

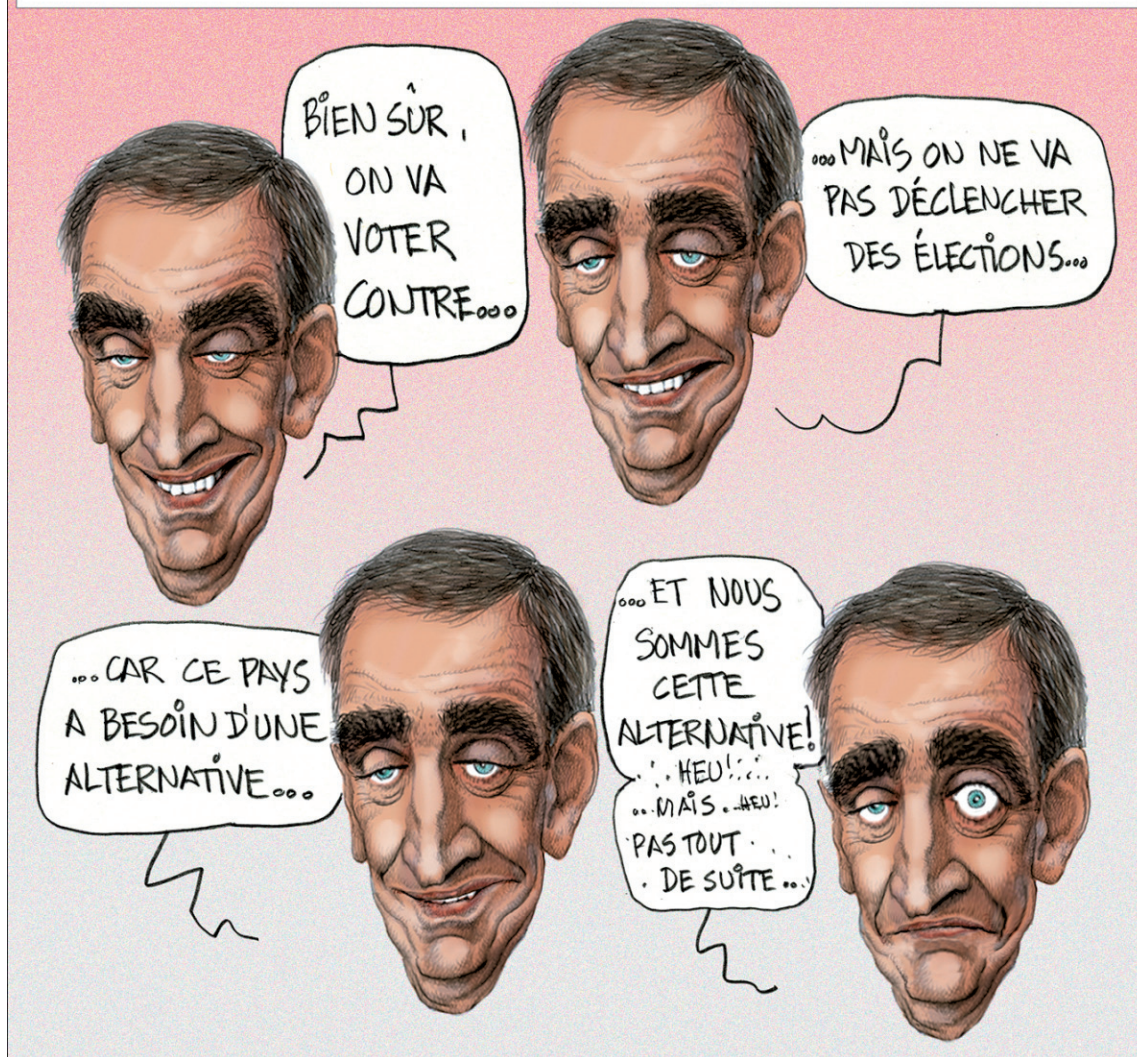
l'échelle de la planète) et plutôt s'asseoir avec les travailleurs de Shell et monter un plan d'affaires pour reprendre les activités de cette raffinerie? Quatre cents travailleurs vont perdre leur emploi, nous dit-on. Quatre cents travailleurs qui, selon moi, auraient les moyens d'investir chacun 50 000\$, ce qui permettrait d'amasser un capital de 20 millions, auquel un investisseur institutionnel pourrait à son tour ajouter 20 millions, pour un total en équité de 40 millions. Cet investissement en équité de 40 millions serait suffisant pour contracter des emprunts et faire l'acquisition de la raffinerie. Ça s'appelle «se prendre en main»! Un investisseur institutionnel serait heureux de s'associer avec ces travailleurs parce qu'il aurait la conviction que ceux-ci agiront dans leur travail quotidien en entrepreneur, en propriétaire, pour le bien de l'entreprise.

Il est décevant que nos élus libéraux à Québec, qui ont des contacts aux plus hauts niveaux dans les cercles d'affaires québécois, n'aient pas pris d'initiatives dans ce dossier. Il serait pourtant naturel pour eux de faire preuve de créativité et trouver un moyen de reprendre les activités de cette usine. Par ailleurs, nos élus du Parti québécois font preuve du même immobilisme. Comment pouvons-nous penser bâtir un pays avec ces gens alors qu'ils ne sont même pas en mesure de concevoir un début de stratégie visant à préserver une des trois dernières raffineries situées en territoire québécois?

Yvan Routhier, Outremont

## chapeau en vacances

### RÉACTIONS DE MICHAEL IGNATIEFF AU BUDGET



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca - REPRISE

## CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

### LE BLOGUE DE L'ÉDITO

**Criminalité: nouvelle controverse statistique**  
 par André Pratte



PHOTO ARCHIVES PC

### EXCLUSIF

**Le Québec ne dort pas**

## OPINION

# Vers un consensus

## Conservateurs et libéraux appuient l'idée d'une mission de formation plutôt que de combat en Afghanistan après 2011

### JUSTIN MASSIE

L'auteur est professeur adjoint à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes de l'Université du Québec à Montréal.

Les conditions politiques sont désormais réunies afin d'entrevoir le rôle militaire que jouera le Canada, en Afghanistan ou ailleurs dans le monde, après juillet 2011. Les leçons tirées de l'engagement militaire à Kandahar ne correspondent pas aux attentes du public, mais elles stimulent, à tout le moins, un débat public jusqu'ici muselé.

La première ouverture vient du Parti libéral du Canada, qui a dévoilé les grandes lignes de sa vision en matière de politique étrangère et de défense. Michael Ignatieff est d'ailleurs à louer pour avoir pris position dans le débat entourant les futures opérations militaires canadiennes: doivent-elles avoir lieu sous l'égide de l'ONU, de l'OTAN ou d'une coalition de volontaires? Le chef libéral répond catégoriquement que s'il est élu premier ministre, le Canada amorcera un retour au sein des opérations de paix de l'ONU, retour privilégié par une majorité de Canadiens.

Est-ce que cela signifie que le Parti libéral n'appuierait pas la poursuite d'une mission militaire en Afghanistan? En fait, les libéraux indiquent qu'ils souhaitent que le Canada poursuive une mission de formation militaire et policière et

de renforcement des capacités civiles à Kaboul, ce qui signifie la fin des opérations de combat et de mentorat à Kandahar. De plus, la politique libérale privilégie de futures interventions militaires onusiennes en vue de protéger les populations victimes de génocide ou de nettoyage ethnique. Cela implique qu'un gouvernement libéral serait favorable au déploiement des Forces canadiennes dans les opérations actuelles de l'ONU au Soudan et en République démocratique du Congo (RDC).

Si l'on peut croire que cette position libérale est avant tout de nature électoraliste et peut donc être facilement écartée une fois au pouvoir, l'appui à une mission de formation militaire

et militaires en Afghanistan après juillet 2011.

Une troisième condition a été remplie lors de la conférence internationale sur la reconstruction de l'Afghanistan cette semaine. La communauté internationale s'est engagée à confier au gouvernement afghan la responsabilité de la sécurité intérieure du pays d'ici quatre ans. Tous les dignitaires ont insisté sur la nécessité de former la police et l'armée afghanes et de trouver un accord politique avec les talibans, deux préalables essentiels à une prise en charge afghane. Même le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lawrence Cannon, a abandonné le discours habituel sur l'établissement d'une démo-

### Le gouvernement fédéral souhaite faire porter au Parlement plutôt qu'à l'exécutif la responsabilité de déterminer l'avenir de la politique afghane du Canada.

et policière en Afghanistan est quant à lui beaucoup plus concret. Un consensus bipartisan entre libéraux et conservateurs est d'ailleurs en émergence. Il s'agit là d'une seconde condition nécessaire, le gouvernement fédéral souhaitant faire porter au Parlement plutôt qu'à l'exécutif la responsabilité de déterminer l'avenir de la politique afghane du Canada. Or les deux comités chargés de cette question, l'un parlementaire et l'autre sénatorial, ont récemment signalé leur appui à une nouvelle mission de formation et de renforcement des capacités civiles, policières

et policière en Afghanistan pour plutôt souligner la nécessité d'y établir une société «sûre, stable et prospère». Devant un tel échéancier et un consensus international sur l'objectif de miser d'abord sur la sécurité, une mission de formation militaire et policière semble tout indiquée pour le Canada après juillet 2011. Non seulement le gouvernement canadien répondrait-il ainsi aux souhaits d'une majorité de parlementaires à la Chambre des communes, il préserverait par le fait même la réputation d'allié fiable et engagé du Canada auprès de l'OTAN.

**SONY**  
make.believe



**NEX-5**

Appareil photo compact à  
objectifs interchangeables

**Allez où aucun appareil SLR numérique n'est allé auparavant**  
Le NEX-5 **α** de Sony. Images SLR numériques. Superbement petit.

Voici le nouvel appareil photo compact à objectifs interchangeables NEX-5 de Sony. Magnifiques photos de qualité SLR numérique et vidéos HD. Objectifs interchangeables. Dans un petit appareil incroyablement convivial. Le NEX-5 de Sony. Soyez inspiré. Allez où aucun appareil SLR numérique n'est allé auparavant.



[www.sonystyle.ca/fr/NEX](http://www.sonystyle.ca/fr/NEX) • 1.888.289.7669 • Sony Style • Future Shop • Best Buy • Lozeau • Dumoulin • Black's

©2011 Sony et make.believe sont des marques déposées, et α est une marque de commerce de Sony Corporation. Caractéristiques et spécifications sujettes à changement sans avis. Les images-écran sont simulées.